Association
des Bibliothécaires
de France

Région Aquitaine

Politiques documentaires jeunesse-: quelles réalités aujourd'hui-?

Journée d'étude, Mérignac, 7 février 2011

Cette journée proposée par l'ABF (commission jeunesse) en collaboration avec Médiaquitaine et le groupe ABF Aquitaine avait pour objectif de donner aux bibliothécaires jeunesse l'occasion de réfléchir à leur spécificité tout en s'intégrant dans un travail transversal et une problématique de réseau.

Une histoire des bibliothèques jeunesse

Olivier PIFFAULT, du Centre national de littérature pour la jeunesse / Joie par les livres à la BNF est intervenu en dressant un panorama historique des bibliothèques jeunesse.

L'histoire des bibliothèques jeunesse de prêt ne commence qu'avec l'apparition relativement récente de la littérature de jeunesse. Elle connaît en effet ses prémices au XVIIIe siècle avec l'apparition de l'œuvre littéraire de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont « Magasin des enfants » dont la vocation première est l'éducation morale et religieuse.

Au 19ème se créent les les bibliothèques populaires dans le but d'éduquer les masses. La lecture adulte est dissociée de celle des enfants, lesquels n'auront accès qu'à des des fictions via un catalogue. Le bibliothécaire dirige alors la lecture de jeunesse.
Quant aux bibliothèques scolaires, elles font leur apparition en 1860 lorsque le Ministre de l'Instruction publique publie une circulaire demandant à toutes les écoles de faire l'acquisition d'une armoire-bibliothèques proposant des livres sélectionnés parmi une liste de 30 et 500 livres. L'objectif : alphabétiser les enfants et les parents.
Les bibliothèques paroissiales, elles, jouent très tôt un rôle important dans le développement du prêt de livres jeunesse, en éduquant en masse les ouvriers et en contrôlant des dépôts. Le fonds de ces bibliothèques se veut attrayant et n'est composé que d'un tiers d'ouvrages religieux. Ainsi, il est recommandé : « Ne faites pas bailler un adolescent sur un livre catholique ». D'autres idées bibliothéconomiques novatrices sont mises en place comme le concept de bibliothèque circulante qui s'apparente à celui du bibliobus. Ces bibliothèques sont devenues « Les bibliothèques pour tous ».

Les véritables bibliothèques publiques françaises destinées uniquement à la jeunesse sont issues des institutions américaines très novatrices qui apparaissent dès la fin du XIXe siècle à Brooklyn : les « Children's rooms ». Elles prennent en compte l'enfant en leur proposant un mobilier adapté, un décor embelli . Leur ambition est de prendre la place de la bibliothèque personnelle de l'enfant avec un niveau important d'exigence de contenu.
Les Américains vont mettre d'énormes moyens financiers pour développer ces structures, et vont diffuser des crédits et des formations en France en créant une école des bibliothécaires à Paris avec l'objectif de mettre en place « l'Heure joyeuse ».

L'Heure joyeuse de Paris se veut le modèle de la bibliothèque jeunesse pour les 5 à 17 ans. La fréquentation est mixte et sa collection de 2000 livres très sélectionnés avec la volonté d'excellence américaine est en libre accès. Beaucoup d'animations sont proposées et cette structure connaît un succès local.

Ainsi le métier de bibliothécaire jeunesse se professionnalise et se particularise avec la naissance d'une éthique forte où le bibliothécaire doit connaître parfaitement ses collections et avoir des qualités humaines particulières. Il joue un rôle actif pour renseigner, conseiller et prescrire, et va jusqu'à influencer l'édition des livres jeunesse.

Mais l'héritage de l'Heure joyeuse en France est assez pauvre, seule l'ouverture en 1965 de la Bibliothèque de « La Joie par les livres » à Clamart est à noter.
Cette structure adaptée à la jeunesse reste une exception dans le paysage français où les coins de lecture jeunesse sont encore très peu présents par manque d'investissements des municipalités.
Ce n'est qu'à partir des années 80 que les bibliothèques jeunesse connaissent une véritable croissance avec le relais de la formation professionnelle, mais elles sont confrontées aux problèmes récurrents de la place des adolescents, et de la lecture plaisir face à la lecture scolaire.

Aujourd'hui, les bibliothèques jeunesse doivent faire face à de nouveaux enjeux : la médiation des collections, l'extension des services aux bébés, la place des adolescents et l'arrivée du numérique.
L'apparition de nouveaux supports et la place des documentaires posent en fait toujours la même problématique aux bibliothécaires : la sélection des documents.

Site Joie par les livres : http://lajoieparleslivres.bnf.fr/

La politique documentaire jeunesse
Marie CALMET, Directrice adjointe de la médiathèque de Créteil présente les éléments qui ont permis de déterminer la politique documentaire pour la future médiathèque de Créteil.

Mise en évidence par Bertrand Calenge dans les années 80, elle est devenue un outil indispensable pour justifier ses choix et orientations, légitimer son travail auprès des élus, et assurer une réelle réflexion sur les missions de la collection. Elle doit s'adapter à un public donné dans un territoire donné, et être le fruit d'une démarche collective avec des objectifs communs.

Pour la section jeunesse de la future médiathèque de Créteil qui réunira l'ensemble des collections existantes, la politique documentaire a été élaborée après avoir fait un état des lieux, formalisé des choix et régulé les collections.
L'état des lieux doit prendre en compte la réalité des missions de la bibliothèque localement, évaluer les publics existants et potentiels statistiques et enquêtes à l'appui pour tenir compte de l'attente du public.

L'évaluation du fonds des différentes collections documentaires jeunesse en vue de l'élaboration d'une Charte des collections été menée en étudiant des critères objectifs : répartition des grands ensembles de documentaires, âge de la collection, diversité, taux de rotation, nombre d'exemplaires, année d'édition, édition, état, niveau de lecture).
L'appréciation des ouvrages de fiction a été un travail plus difficile. Certaines bibliothèque ont choisi de segmenter les collection en 3 niveaux de lecture (premières lectures/6-12ans/ados), d'autres ont préféré un

classement en 3 catégories (créations classiques/commerciaux/autres). Ont été étudiées en suivant : les variétés éditoriales, les taux de rotation, les auteurs ou l'âge moyen du fonds, - éléments qui ont permis de déterminer les besoins par exemple d'actualisation d'une collection.

La formalisation des choix et des orientations de la politique documentaire sont inscrits dans la Charte documentaire - texte public validé par la tutelle. De nombreux autres documents généraux permettent d'assurer la bonne mise en place d'une politique documentaire : la fiche domaine et les critères de désherbage (comme ceux de la BPI : IOUPI).

La mise en valeur et la régulation des collections est assurée par une liste de cotes validées qui facilite le catalogage (surtout lorsque la bibliothèque s'inscrit dans un réseau), mais aussi par l'entretien et le désherbage des collections.
Enfin, la médiation de la politique documentaire est essentielle à travers la communication de brochures ou du portail documentaire mais aussi des animations.

Sites Internet conseillés :
Site Poldoc : http://poldoc.enssib.fr/

Le décloisonnement
Jean-Luc VAL, de la médiathèque de Lomme (59) est intervenu sur le décloisonnement des collections et ses conséquences dans les acquisitions. Avant de réfléchir aux collections, il précise qu'il doit y avoir une réflexion sur le public. Ainsi, l'organisation de la médiathèque est thématique et par supports, contrairement au budget, ce qui demande une grande souplesse entre acquéreurs.
Le décloisonnement permet de faciliter le désherbage et assure une meilleure utilisation des budgets.
?Le décloisonnement peut également être approprié pour les adolescents qui demandent la présence d'une personne ressources (livres, musiques, cinéma) ou pour de fonds particuliers, comme le cirque à la médiathèque de Lomme.
Le décloisonnement des documentaires jeunesse/adultes peut être approprié (à l'exception des documentaires tout-petits) aux petites structures.

Les classiques
Une table ronde sur les classiques en bibliothèque jeunesse, réunissant Elisabeth Rozelot (Présidente commission jeunesse ABF), Soizic Jouin (directrice de la bibliothèque Chaptal réseau des bibliothèques de Paris), Cécile Fauconnet et Nathalie Dannfald (bibliothèque de Bègles), inaugurait l'après-midi, .

Pour Soizic Joen, la bibliothèque jeunesse doit proposer les œuvres essentielles du patrimoine littéraire en tant qu'accompagnement de la culture, contrairement à une librairie qui propose 80% de nouvelles éditions.
La bibliothèque fait office de mémoire vivante

Qu'est-ce qu'un « classique» ? Difficile à définir. Les œuvres lues à l'école ? Celles appréciées par les lecteurs qui sont présentées dans des revues professionnelles comme « Nous voulons lire ».
Soizic Jouin isole trois sortes de « classiques » :
- Prescrits par le monde scolaire et les parents ou la tradition (inconscient collectif)
Proposés par les bibliothécaires inlassablement proposés et présentés : Claude Ponti, Roald Dahl, « L'armoire

magique », « Moumine le troll », Astrid Lindgren
Choisis par les enfants : « Barbapapa », « Oui-Oui », « Martine », etc.

Est-ce qu'un classique qui n'intéresse que les bibliothécaires est un classique ? interroge Soizic Jouin.
Elisabeth Rozelot préconise, plutôt que le choix des bibliothécaires pas toujours en adéquation avec les attentes du public, une présentation thématique des documents jeunesse qui suscite l'envie et favorise le développement de la lecture.

Pour les bibliothécaires de Bègles, les « classiques » sont en partie issus des listes de la sélection du Ministère de l'Education Nationale (MEN) qui distingue « classiques » et « ouvrages du patrimoine », ce qui pose un nouveau problème de définition.
La notion de classique sous entend une initiation avec notion d'universalité, alors que le patrimoine est un classique avec la limitation de cercles géographiques et de communautés.
O pourrait affirmer alors qu'il existe autant de personnes que de notion de classiques.

Leur acquisition
Doivent-ils être proposés en double, en section jeunesse et/ou en section adulte ?
Quels classiques acheter ? Beaucoup d'outils sont à disposition : ressources de l'Exposition de la BNF / 1001 livres d'enfants / listes du MEN (où figurent en réalité peu de classique).
Choisit-on :
Des éditions scolaires ?
Des éditions abrégées ou adaptées des classiques ?
Uniquement des éditions intégrales ?

A la bibliothèque de Bègles, les bibliothécaires ont fait le choix de proposer des classiques en section adulte et jeunesse, d'acquérir des éditions abrégées et adaptées mais pas d'éditions scolaires trop tributaires du choix aléatoire et changeant des professeurs.
Une édition adaptée peut permettre d'être une aide à l'accession à la lecture intégrale, ainsi les bibliothécaires ont décidé d'élargir leur fonds à des adaptations de classiques en bandes dessinées.
Attention, les adaptations ne sont pas toujours de grande qualité, comme par exemple celle de Winnie l'ourson au regard de l'original « Retour à la forêt des rêves » Michel Lafon.

Réactualisation du fonds classique
Souvent les rééditions de classiques présentent de nouvelles traductions auxquelles il faut être particulièrement vigilant.

Achat en nombre / en série
L'acquisition en nombre peut être choisie pour certains publics.
Il existe une réserve centrale à Paris des livres retirés des collections (fonds pilonné des bibliothèques) adultes, mais pas encore pour la jeunesse.
A Bègles, l'achat en série n'est pas fait sur les mêmes critères de sélection que le MEN (pas de motivation pédagogique), et la bibliothèque ne répond pas aux demandes isolées d'un professeur, en raison de contraintes budgétaires.

Classement
Les classiques peuvent être mélangés avec les autres livres, rangés à part ou également au fonds ados comme à Limoges.
La bibliothèque d'Issy les Issy-les-Moulineaux propose une pochothèque où se côtoient classiques, collections

Harlequin et coups de cœur. L'accès aux classiques est ainsi désacralisé et facilité par le mélange des genres.
La bibliothèque Chaptal a instauré un classement thématique pour les romans : Fantasy / Rire / Animaux / Aventure / Autres mondes / Cœur / Polar / Histoire
Les classiques sont mélangés avec les autres romans.
A Bègles, les ouvrages en séries sont à part et le rangement est thématique.
Il est à noter que les BD adaptées ont une signalétique particulière (ADAPT), et connaissent un réel succès.

Mise en valeur des classiques
Pour Soizic Jouin, il faut penser d'autres façons de promouvoir les classiques et les traiter comme les autres livres.
On peut chercher ce qui intéresse les ados comme offrir une nouvelle lecture de « Twilight » en présentant « les Hauts de hurle-vent » d'Emily Bronté ou être à l'écoute des goûts des lecteurs ados (blog Mag à lire).

La bibliothèque de Kansas City met en valeur ses classiques avec un mur de 27 livres de 4m de haut (« Toile de Charlotte »).

Désherber les classiques
La date de publication et le prêt ne s'appliquent pas aux classiques.
Les livres qui ne sont pas réédités peuvent être mis en prêt ou conservés en réserve, au choix des bibliothécaires, sachant qu'en réserve, le livre risque de ne pas trouver son public.
La préconisation est de désherber à plusieurs, de toujours se donner un temps de réflexion avant de prendre une décision finale, et d'essayer la conservation partagée.
La politique de désherbage des fondsJjeunesse ne peut pas être la même que pour les fonds Adulte. Son histoire étant en effet beaucoup plus jeune, les bibliothécaires manquent de recul.
Différentes problématiques existent selon le type de documents :
Les albums classiques peuvent montrer des problèmes d'état (usure)
Les romans classiques peuvent souffrir des problèmes de présentation (couverture et illustration désuètes)

La lecture des textes classiques peut se faire autrement que sur du papier, par l'intermédiaire des liseuses.
Mais ces nouveaux supports proposent peu de livres pour enfants.
La numérisation des livres jeunesse de la BNF vient juste de commencer.
Vers 2013, le portail BNF des livres de jeunesse, proposera des classiques des années 30, 50 comme les livres de la collection « Rouge et Or ».

Concernant l'acquisition des classiques étrangers, il est recommandé de regarder particulièrement la qualité des traductions.

Acquérir une collection multimédia pour la jeunesse : quelles compétences ?
Muriel Lazzarotto (responsable du secteur jeunesse, José Cabanis à Toulouse)

Il est à noter que le retard des bibliothèques sur l'acceptation des nouveaux support est en réalité due à une confusion entre le contenu et le contenant.
La notion de multimédia doit être fondamentalement associée à celle de culture, comme l'est le cinéma. La mission des bibliothèques est de diffuser la culture qui n'est pas seulement de l'écrit.

?Contrairement à la majorité des adultes, usagers ou bibliothécaires, le jeune public des médiathèques est né avec le multimédia et les ressources numériques. Les bibliothèques doivent s'adapter à ces nouvelles ressources et les accueillir.
Leur politique documentaire est fondée sur les mêmes critères que ceux des livres : la transmission de qualité. Par exemple pour les Jeux vidéo, la qualité du graphisme, l'aisance de manipulation et de navigation sont essentiels. Ces qualités recherchées sont identiques à celles des documentaires : qualité des illustrations, présence d'une table des matières, etc. La grille d'analyse des documents est finalement identique. Les critères de choix doivent être expliqués et peuvent être confrontés à des problèmes de censure, de qualité, de priorité budgétaire. Un jeu vidéo de guerre pourrait être considéré comme violent alors que cette question ne se pose plus pour les livres.
Une collection multimédia demande en revanche d'avoir une approche et une curiosité à d'autres modes d'expression et de pratiques.

Une collection de ressources numériques sans organisation est difficile à gérer. L'établissement doit être engagé et convaincu de la nécessité de mettre en place des ressources numériques, et s'il fait partie d'un réseau, l'offre doit être cohérente.
La répartition des tâches est également complexe car elle demande un maintien informatique lourd, une médiation importante et la présence d'un responsable multimédia.
Les compétences professionnelles requises sont les mêmes que celles d'un bibliothécaire qui utilise des outils d'information et gère un budget mais qui aussi doit avoir un intérêt pour Internet.
On note trois degrés de connaissances :
-les informés, ceux qui peuvent orienter le lecteur
-les formés, ceux qui maîtrisent les ressources et peuvent informer
-les experts, ceux connaissent et évaluent les contenus et forment les formés.
La médiation reste possible sans être experts en la matière.
La médiation de ces ressources est essentielle. Tout commence par l'appropriation par le personnel. Vient ensuite l'animation en direction du public autour de la manipulation de ses ressources. On peut établir nombre de parallèles entre les contes et les jeux vidéos, très créatifs au niveau du graphisme et des scénarios.
L'expérience d'une collection de ressources numériques permet aussi de stimuler la lecture.
Elle est aussi l'occasion de travailler en transversalité : transversalité de services et métiers, transversalité avec les autres départements, transversalité par rapport aux pratiques.
?

Hélène Ameztoy